

**Stage de formation DELF
Enseignants-examineurs-tout public**

Lieu : annexe de Larissa - stage en Thessalie - Magnésie

Villes concernées : Trikala, Karditsa, Volos, Lamia

Intervenants : N. Christodoulou, C. Lambrinakis

A- Le tableau récapitulatif de nos offres de formation

TABLEAU RÉCAPITULATIF - STAGE DE FORMATION DELF :

Stage	Dates d'inscription	Dates et heures du stage	Coût
DELFF LARISSA	Du 24/10/2016 au 01/11/2016 En fonction des places disponibles	Du vendredi 25 au dimanche 27 novembre 2016 Horaires : du vendredi après-midi au dimanche après-midi	100 €

B- Informations générales

- Les stages de formation du DELF, du DALF et du Sorbonne sont proposés à des professeurs de français (diplômes, C.V. et expériences à prouver) qui souhaiteraient devenir examinateurs ainsi qu'aux enseignants, étudiants qui souhaiteraient suivre les stages de préparation aux examens.
- Le stage de formation « Evaluation et didactique du DELF, du DALF et du Français professionnel » est adressé aux enseignants habilités ou non, aux étudiants d'universités ou aux titulaires du DALF C2 ou du Sorbonne C2, intéressés à acquérir ou à renforcer des compétences dans l'enseignement et l'évaluation des examens du CIEP, de la Sorbonne et de la CCI.

Attention !

Jusqu'à la numérisation complète des inscriptions aux stages, vous devez d'abord réserver votre place par courriel à :

examens@ifagr

puis procéder au paiement bancaire auprès de la Banque Nationale de Grèce – IBAN : GR45 0110 0800 0000 0800 0152 374 (il est impératif d'indiquer le motif sur le reçu bancaire comme suit : EX + Nom/prénom).

Seules les fiches d'inscription dûment remplies accompagnées d'une pièce justificative (acquiescement) seront acceptées pour finaliser l'inscription.

À l'issue de chaque stage de formation, les professeurs passent un examen d'habilitation suivi d'un entretien. Tous les participants reçoivent une attestation de stage avec le nombre d'heures suivies, signée par le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle.

Seuls les professeurs habilités recevront une attestation d'habilitation du CIEP et/ou de la Sorbonne et/ou de la CCI.